

AGENT(E) DE MONTAGE ET DE CABLAGE EN ÉLECTRONIQUE

Niveau : 3 (ancien niveau V)

Durée : 11 mois



Aux Rhuets, la formation est pensée différemment.

Parce que chaque personne est unique, nous proposons des parcours de formation personnalisés, dans le respect du référentiel du Ministère du Travail.



Notre spécificité :

Se former à des métiers actuels, avec tout le soutien d'une équipe médico-psycho-sociale.

Tout au long du parcours, le (la) stagiaire peut bénéficier d'un accompagnement individualisé et personnalisé, avec les professionnels suivants :

- Une Infirmière
- Une Ergothérapeute
- Une Psychologue clinicienne
- Une Assistante sociale
- Une Psychologue du travail
- Un Chargé d'insertion
- Un médecin, présent sur site 2 jours par mois, peut être sollicité sur l'adéquation des aptitudes médicales avec l'exercice du métier.

DÉFINITION DU MÉTIER

L'agent(e) de montage et de câblage en électronique réalise le montage et l'interconnexion des composants électroniques sur tout type de supports (circuit imprimé, châssis intermédiaires...) entrant dans un ensemble plus important. Ses réalisations sont principalement construites à l'unité ou en petite série et sont destinées à des matériels industriels (aéronautiques, médicaux, télécommunications, automobiles...).

Cet(te) ouvrier(ère) qualifié(e) peut travailler dans l'une ou l'autre des branches de l'industrie électronique : électronique grand public, électronique professionnelle, électronique militaire ou aéronautique.

Débouchés :

- câbleur ou contrôleur en électronique dans des entreprises de production industrielle.

Appellations métiers :

Rome H 2605 : montage et câblage électronique.

Lieux et conditions d'exercice :

Il (elle) peut indifféremment travailler dans une petite ou grande entreprise. Il (elle) exerce souvent dans des PME sous-traitantes des grosses entreprises. Il (elle) travaille principalement en station assise dans des ateliers de fabrication (parfois posté). La miniaturisation des composants nécessite l'utilisation de dispositifs de vision grossissant et d'outils de manipulation et production adaptés.

Pour exercer ce métier, les qualités suivantes sont indispensables :

- bonne dextérité (précision),
- bonne acuité visuelle (après correction),
- sens de l'organisation,
- rigueur,
- rapidité d'exécution.

MODALITÉS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse aux adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie. Les stagiaires sont rémunéré(e)s au titre de la formation professionnelle, sur des fonds alloués par la Région Centre-Val de Loire.

Un pré accueil est systématiquement proposé avec notification MDPH. Il comprend une présentation du dispositif, une visite de l'établissement, un entretien individuel et, selon les besoins identifiés, des rencontres avec d'autres professionnels (assistante sociale, infirmière...). Cet accueil personnalisé est une étape importante pour évaluer les besoins et les attentes du (de la) candidat(e) ; il facilite en outre l'intégration future du (de la) stagiaire.

Par ailleurs, une visite simple de découverte de la structure, peut être envisagée sur demande, sans notification.

PRÉ-REQUIS À L'ENTRÉE

- maîtrise de la langue française (lue et écrite),
- connaissances solides en arithmétique (règle de 3, fractions, proportions, conversions, calcul des volumes et surfaces),
- bonne représentation spatiale,
- aptitude à la lecture des plans,
- aisance dans l'utilisation du matériel informatique et bureautique (arborescence, traitement de texte, tableur, messagerie, internet),
- bonne compréhension des consignes orales et écrites.

Pour les personnes ne disposant pas de ces pré-requis, une période de préparatoire spécifique en amont (non intégrée) de 6 ou 4 mois peut-être préconisée.

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Contre-indications :

- allergie aux solvants,
- troubles de la vision après correction,
- confusion des couleurs,
- tremblements.

LA FORMATION

Module 1 :

Braser et débraser des composants sur des cartes électroniques :

- ↳ préparer et monter des composants électroniques sur une carte électronique,
- ↳ braser des composants électroniques sur une carte électronique,
- ↳ retirer un composant, reprendre une brasure, rajouter une liaison électrique sur une carte électronique,
- ↳ contrôler en fonction d'un document client la conformité d'une carte électronique et tracer son travail.

Module 2 :

Câbler et interconnecter des cartes électroniques dans des équipements électroniques :

- ↳ préparer et cheminer en faisceau les fils et câbles d'un équipement électronique,
- ↳ mettre en place les connecteurs, sous-ensembles et composants de câblage d'un équipement électronique et interconnecter,
- ↳ contrôler en fonction d'un document client la conformité du câblage d'un équipement électronique et tracer son travail.

Un tronc commun en Filière Electronique (MCIPE – AMCE), permet au (à la) stagiaire de choisir son orientation sur des bases concrètes. Au terme de ce tronc commun, l'orientation définitive sera proposée à la MDPH, en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.

La formation est sanctionnée par un Titre Professionnel de niveau 3.

Stage en entreprise :

Une période d'immersion en entreprise de 5 semaines est obligatoire. Un suivi est assuré par le Chargé d'insertion, en collaboration avec le formateur.

Matériels :

Les stagiaires disposent d'un poste de travail individuel équipé de matériels comparables à ceux qu'ils rencontreront dans l'exercice de leur futur métier.



LIEU DE LA FORMATION

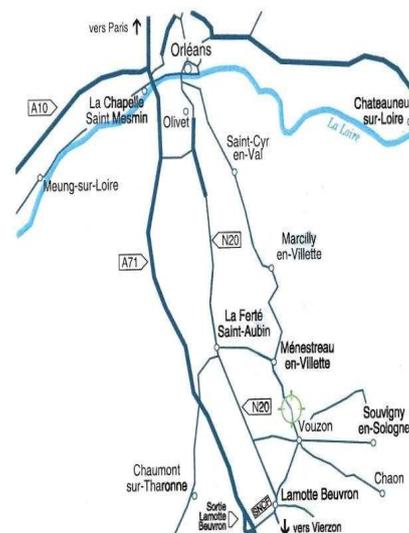
COS ESPO/ESRP
LES RHUETS
Route de Ménésteau en Villette
41600 VOUZON

☎ 02.54.88.44.10

Email : lesrhuets@fondationcos.org

Web : www.fondationcos.org

PLAN D'ACCES



CONTACT

Sylvie FRAPIN
Responsable des admissions

☎ 02.54.88.84.22

sfrapin@fondationcos.org
lesrhuets@fondationcos.org

Camille NAULEAU
Directrice

☎ 02.54.88.84.22

cnauleau@fondationcos.org